

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/05/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 12 mai à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Messas s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GONET Grégory, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 06/05/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés aux panneaux d'affichage de la Mairie le 06/05/2025.

Présents : GONET Grégory, Maire.

Mmes : JOUIN Murielle, THEVOT Florence.

MM. : CUILLERIER Thomas, DELBART Pierre, GRYZ Arnaud, MEURISSE Didier, SAMIN Nicolas.

Excusé.e.s : GALLAND Christel, LOUSTRIC Clarence, BRUET Sébastien, QUISSAC Claire, BOUCLET Nadine, DUCHAMP Thierry.

Pouvoirs : BRUET Sébastien donne pouvoir à DELBART Pierre, QUISSAC Claire donne pouvoir à GONET Grégory, BOUCLET Nadine donne pouvoir à MEURISSE Didier, DUCHAMP Thierry donne pouvoir à CUILLERIER Thomas.

A été nommé secrétaire : MEURISSE Didier

2025_015 INTERCOMMUNALITE_ VALIDATION DU DEVIS DES TRAVAUX RUE DE LA SEIGNEURIE EN COMMANDE GROUPEE PAR LA CCTVL

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a ouvert un marché relatif aux travaux de voirie communale et communautaire en groupement de commande (programme 2025). Ce dernier est notifié et exécutoire.

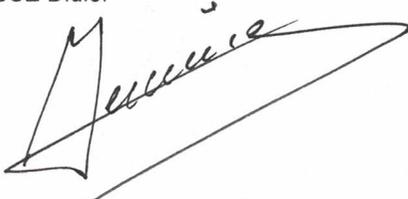
La commune de Messas s'est jointe à ce marché de commande groupée afin d'exécuter des travaux de réfection de voirie rue du Clos de la Seigneurie.

La décomposition du prix globale forfaitaire, transmise le 6 mai 2025, prévoit un montant de ces travaux à hauteur de 22 996.00 HT, 27 595.20€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d' :

- **APPROUVER** la décomposition du prix global forfaitaire transmise le 6 mai 2025 dans le cadre des travaux de réfection de voirie rue du clos de la seigneurie par la CCTVL ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent.

Secrétaire de séance,
MEURISSE Didier



Maire,
GONET Grégory

